





COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Négociations du secteur public

Le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ), l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) et le Syndicat des travailleurs et des travailleuses du CSSS de Laval (STTCSSSL-CSN) se mobilisent à l'occasion de l'échéance des conventions collectives

Laval, le 31 mars 2015 – Le SIIIAL-CSQ, l'APTS et le STTCSSSL-CSN se sont mobilisés aujourd'hui à Québec en Front commun alors que les conventions collectives des travailleuses et travailleurs du secteur public venaient à échéance.

À partir du 1^{er} avril, les conventions collectives des employés du secteur public seront échues. Les organisations syndicales ont fait leurs devoirs et font valoir des demandes essentielles afin de permettre aux services publics d'affronter les difficultés à venir en matière de renouvellement de la main-d'œuvre. Notons que 15 000 travailleuses et travailleurs des services publics seront admissibles à la retraite chaque année d'ici 2020.

Les demandes salariales du Front commun sont de l'ordre de 4,5 % par année, pour une convention collective d'une durée de trois ans. Elles s'expliquent ainsi : 2 % par année pour combler le retard de la rémunération globale identifié par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ); 2 % supplémentaires pour maintenir la parité salariale avec les autres salariés québécois au cours de la durée de la convention et afin d'assurer une protection contre la hausse du coût de la vie et, enfin, un montant fixe équivalent à 0,5 % du salaire moyen afin que la croissance économique du Québec puisse bénéficier aux employés de l'État.

« Les offres déposées par le gouvernement sont inacceptables. Loin de régler les problèmes identifiés par le Front commun, elles menacent de les exacerber. Le Conseil du trésor méprise ses employés en minimisant l'ampleur du retard salarial. Lorsqu'on sait que 75 % des emplois du secteur public sont occupés par des femmes, on ne peut que dénoncer cette discrimination de la part de Martin Coiteux. L'appauvrissement des travailleuses et des travailleurs de l'État c'est assez », s'insurge Maxime Drouin, vice-président du SIIIAL-CSQ et porte-parole du Front commun local.

Nos organisations dénoncent les coupures de postes ayant eu lieu au CSSS de Laval ainsi que les réductions budgétaires. Les services à la population s'en trouvent affectés en plus d'occasionner une surcharge de travail pour nos membres.

« Nous demandons au gouvernement de faire preuve d'ouverture et de négocier de bonne foi. Les demandes du Front commun visent à outiller les services publics pour faire face aux défis demain. Nos membres ont une priorité : assurer l'avenir des services publics. C'est pourquoi ils se sont mobilisés aujourd'hui », souligne M. Drouin.

Le Front commun en réflexion

Alors que se mobilisent les militants dans la région de Laval, 2500 délégués syndicaux des quatre coins du Québec sont réunis pour une journée de réflexion sur les moyens de pression à envisager pour la suite des négociations.

« Cette rencontre marque le départ d'une vaste opération de consultation et d'information des membres du Front commun sur le recours à des moyens de pression de plus en plus lourds. Nous sommes sérieux dans nos demandes et déterminés dans notre volonté d'obtenir des conditions de travail décentes pour nos membres. », conclut M. Drouin.

À propos

Le SIIIAL-CSQ représente 2400 membres de la catégorie 1 du CSSS de Laval.

Le STTCSSSL-CSN représente 3000 membres des catégories 2 et 3 du CSSS de Laval.

L'APTS représente 1300 membres de la catégorie 4 du CSSS de Laval.

- 30 -

Pour renseignements:

M. Maxime Drouin, vice-président SIIIAL-CSQ 1800, boul. Le Corbusier, bureau 126 Laval (Québec) H7S 2K1 (450) 686-6871, poste 21